

# Programme de résidence d'artiste de Contraste

## Méthode de travail du Jury et politique linguistique

### Méthode de travail du jury

Un membre de Contraste présidera la réunion du jury. Le(la) président(e) ouvrira la réunion en informant le jury de ses responsabilités, en expliquant comment se déroulera la réunion et en révisant le mandat et l'orientation du jury tout en soulignant les éléments du code d'éthique du jury. Par la suite, il ou elle passera en revue l'intention et le contexte du programme ainsi que les critères d'évaluation.

Les jurés recevront chacune des soumissions reçues lors de l'appel de dossier avant la réunion du jury. De ces soumissions, chaque juré sélectionnera 10 candidats qui correspondent le mieux aux paramètres du programme. La grille d'évaluation fournie aux jurés leur permettra d'évaluer les soumissions sur la base des critères établis ci-dessous. Pendant la réunion, le jury entrera dans un processus de sélection dynamique qui mènera à la désignation finale d'un candidat.

<b>Une description du projet incluant;</b>	<b>50 %</b>
La recherche artistique derrière le travail de l'artiste.	15 %
Le projet que l'artiste compte poursuivre lors de la résidence.	15 %
L'intérêt de l'artiste envers une résidence en sol chinois.	10 %
Le matériel nécessaire à la réalisation du projet.	5 %
Comment ce projet aidera-t-il la carrière de l'artiste?	5 %
<b>Le CV de l'artiste;</b>	<b>30 %</b>
Une revue de presse.	
Une bibliographie.	
<b>Un CD-Rom comprenant un maximum de 20 fichiers numérotés représentant le travail actuel de l'artiste</b>	<b>20%</b>

Les commentaires et les considérations émis au cours de la discussion du jury pourraient être enregistrés sous différents formats. L'évaluation préliminaire pourra être utilisée afin de faire progresser la discussion et atteindre une décision finale. Les dossiers pourraient être passés en revue plus d'une fois lors des délibérations du jury. L'évaluation générale sera guidée par un système de point, cependant la décision finale revient aux jurés eux-mêmes.

### La politique linguistique de Contraste concernant le travail du jury

Les jurés peuvent utiliser chacune des langues officielles lors de l'exercice de leurs fonctions. Le matériel d'évaluation des dossiers pourrait être présenté autant en anglais qu'en français. Pendant la réunion du jury, les jurés sont invités à s'exprimer dans la langue officielle leur choix. S'il s'avère nécessaire, leurs réflexions seront interprétées par un autre juré ou le(la) président(e).

### Les jurés sont tenus

- De lire et d'examiner la description du programme ainsi que tout document relatif à la sélection de l'artiste fourni par Contraste préalablement à la réunion.
- D'évaluer chacune des soumissions sur la base de la grille d'évaluation ainsi que leur expertise.
- De sélectionner les soumissions les plus intéressantes qui seront évaluées lors de la délibération.
- De déterminer et d'approuver l'artiste sélectionné.

# Programme de résidence d'artiste de Contraste

## Code d'éthique du jury

### Code d'éthique du jury

#### Article 1

Les jurés s'engagent à respecter la nature confidentielle de la tâche qui leur est assignée. L'acceptation de ce point particulier sous-entend que tout conflit d'intérêts concernant les soumissions d'artistes reçues doit être communiqué.

#### Article 2

Les jurés s'engagent à respecter les règles régissant l'éthique et la confidentialité stipulées dans ce code. Les jurés devront faire preuve de discrétion en vertu de la nature confidentielle des informations partagées lors du processus d'évaluations.

#### Article 3

Les jurés sont tenus de ne pas divulguer leur participation au jury ou le nom de tout autre juré jusqu'à ce que Contraste publie la composition de ce dernier, une fois le processus de sélection terminé.

#### Article 4

Les jurés ne peuvent participer aux délibérations concernant des candidats envers lesquels ceux-ci entretiennent un intérêt direct ou indirect. Ils s'engagent à divulguer à Contraste tout conflit d'intérêt direct ou indirect et de s'abstenir d'influencer le jury dans leurs recommandations si un tel cas se présente. Les jurés s'abstiendront de voter ou de prendre part à toutes discussions ou recommandations concernant des candidatures envers lesquelles ceux-ci se trouvent en conflit d'intérêts. Toute déclaration de conflit d'intérêts devra être consignée dans le rapport d'évaluation.

#### Article 5

Un conflit d'intérêts est considéré comme étant toute situation réelle, apparente ou potentielle qui peut compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaire au juré dans l'exercice de ses fonctions, l'utilisation de sa position afin d'obtenir un avantage injustifié pour sa personne ou un tiers.

Un intérêt indirect est considéré comme existant lorsqu'une candidature est soumise par un membre de la famille d'un juré ou par un artiste envers lequel le juré entretient, ou est susceptible d'entretenir, une relation d'affaires. Les membres de la famille immédiate du juré sont considérés être; les époux, les conjoints de fait, les enfants, le père, la mère, les frères, les sœurs et toutes autres personnes à charge.

# Programme de résidence d'artiste de Contraste

## Code d'éthique du jury

### Code d'éthique du jury

#### Article 6

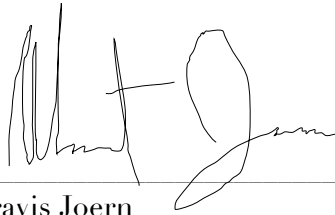
À la conclusion de son mandat, le juré doit retourner à Contraste tous les documents lui ayant été envoyés qui ne font pas partie du domaine public.

#### Article 7

En signant ce document, le juré doit formellement s'engager à se conformer à chacun des articles du code d'éthique du jury. Le formulaire complété et signé doit être soumis à Contraste avant que la documentation soit envoyée à celui-ci. Ces formulaires sont conservés en archives.

#### Article 8

Dans l'éventualité où un juré ne se conforme pas au code d'éthique du jury, Contraste se réserve le droit de mettre fin au mandat de cette personne à l'intérieur du jury.



Travis Joern  
Président

Signé à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 2013

\_\_\_\_\_ (signature)

\_\_\_\_\_ (Nom)